

**Atelier 6 : Financement des entreprises agroalimentaires**

*Faciliter l'accès au financement des entreprises de la filière pour accompagner leur développement, leur transmission et leur consolidation.*

**Etat des lieux-contexte**

---

Le tissu des entreprises agroalimentaires régionales est caractérisé par :

- Une faible taille (85% de TPE)
- Des besoins en fonds de roulement importants
- Un manque de fonds propres
- De forts besoins capitalistiques avec un retour sur investissements relativement long
- Des contraintes réglementaires (mise aux normes) et/ou des investissements immatériels pouvant mobiliser des capitaux importants, parfois non accessibles via un emprunt bancaire classique

Pour un certain nombre d'entre elles, la détérioration de leur taux de marge s'est accentuée ces dernières années du fait de la volatilité des cours des matières premières en amont et la pression croissante exercée par les distributeurs en aval. Cette fragilisation de la structure financière des entreprises explique que les industriels aient besoin d'outils adaptés à leurs problématiques spécifiques.

Même si les banques doivent rester les principales sources de financements des entreprises, des financements publics adhoc doivent venir alors en renfort des dispositifs privés existant. Provenant des collectivités, de l'Etat ou encore de l'Europe, ces outils de financement soumis à la réglementation communautaire offrent des ressources complémentaires aux entreprises. Il existe parallèlement des fonds d'investissement spécialisés sur le secteur agroalimentaire: SOFIPROTEOL / FEDOP SODICA (ex-IDIA) UNIGRAINS / CEREAL AGRO INVEST...

**Enjeux**

---

D'une façon générale l'attention réservée jusqu'alors à la filière n'est pas conforme à sa performance, son excellence, son poids économique ou sa bonne résistance à la crise. Ses entreprises sont ainsi sous représentées dans le recours aux dispositifs de financement disponibles. L'agroalimentaire reste un secteur peu attractif pour les investisseurs privés et les règles prudentielles plus strictes conduisent les banques à se montrer plus sélectives dans l'attribution de prêts aux PME. Leur faible taille défavorise ainsi l'accès au crédit. Ce double handicap de taille et de rentabilité contribue à la perte de compétitivité des entreprises agroalimentaires françaises à l'international. Les dirigeants de PME également

manquent souvent de la prise de recul et de la définition d'une stratégie au service d'un projet pour le financement comme pour toute autre problématique.

## Propositions

---

**La filière agroalimentaire a besoin de dispositifs d'appuis dédiés cohérents simples et opérationnels. Ces dispositifs doivent surtout s'adapter aux contraintes et aux réalités des PME et TPE, source réelle de croissance et d'emplois de proximité, durables et peu dé localisables, et de performance à l'export.**

- Inciter les entreprises à investir **en soutenant l'innovation incrémentale ou de services** caractéristiques de la filière alors qu'il existe beaucoup de dispositifs trop souvent fléchés ou réorientés systématiquement vers l'innovation technologique, de rupture ou pour la création.

- **Favoriser la croissance des PME** régionale en prenant en compte de leur sous dimensionnement par rapport à la concurrence européenne Le ratio systématique et classique de création d'emploi directs/ investissements ne favorise pas les PME à investir.

- **Créer un fonds régional dédié** améliorant les fonds propres et associant les chefs d'entreprises en s'appuyant sur leurs compétences pour renforcer l'instruction des dossiers (Financement des investissements matériels à faible valeur de garantie, mises aux normes sanitaires ou hygiéniques, mises aux normes de sécurité...) Le recours à une dotation mixte état (PBI ?) /Région pour garantir le risque mais surtout pour apporter une partie de la mise financière à concurrence de fonds privés permettrait un effet de levier rapidement efficient et mesurable.

- **Sensibiliser tous les acteurs de la filière** (les organismes bancaires, partenaires financiers, collectivités, services de l'état, ou encore les entreprises agroalimentaires elles-mêmes) **à la nécessité de soutenir la filière** .

- **Mettre en place les conditions favorables à la croissance externe des entreprises.** Le tissu industriel est aujourd'hui trop atomisé et certaines de nos entreprises peinent à atteindre la taille critique nécessaire pour s'imposer à l'international. Des aides à la consolidation et aux mouvements de fusion-acquisition seraient donc les bienvenues.

- **Recenser et promouvoir** les dispositifs existants ou en préfiguration auprès des entreprises et notamment les PME-TPE.

- Instaurer une **instance de coordination** des financeurs, investisseurs et représentants des filières.

- Développer les dispositifs de **médiation du crédit**.

## Questionnement pour cadrer les débats

Comment pourrait se mettre en place une instance de réflexion entre financeurs, investisseurs et les représentants des filières ?

Comment améliorer la médiation du crédit ?

Comment mieux informer des dispositifs de soutien existants ?

Comment gérer et améliorer la transmission d'entreprise ?

Quelles sont les aides ou les financements dont ont le plus besoin les entreprises, en fonction de leur taille et de leur phase de développement ?

La création d'un fonds dédié avec la BPI, les régions et les acteurs privés peut-elle s'envisager ?

Quelles autres actions permettraient de faciliter l'accès au financement des entreprises ?

Comment la future BPI pourrait-elle contribuer au développement des entreprises de la filière?



Direction Régionale de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt  
du Nord – Pas-de-Calais



Directcte Nord - Pas-de-Calais



PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

